

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 87=107 (1941)

Heft: 2

Artikel: Le Général Herzog : hommage rendu en Suisse romande à la mémoire
du Général Herzog lors de son décès, le 2 février 1894

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wir haben im verflossenen Jahr selber den Uebertritt fremder Truppen erlebt, der für uns sehr überraschend gekommen ist und zeigt, dass der Krieg immer noch, in der Zeit der Motorisierung noch in vermehrtem Masse, das Gebiet der Ueberraschungen ist und dass die Worte von Bundesrat Emil Frey heute noch ihre absolute Gültigkeit haben und zu beherzigen sind.

Le Général Herzog

Hommage rendu en Suisse romande à la mémoire du Général Herzog lors de son décès, le 2 février 1894. *)

Le général Hans Herzog est mort à Aarau, sa ville natale, hier après-midi, vers trois heures. Il avait soixante et quatorze ans, mais il meurt en plein travail et en pleine activité. C'est une noble vie qui s'est éteinte et un fidèle serviteur du pays qui s'en est allé. La Suisse doit voiler d'un crêpe noir son drapeau. Elle perd un des hommes qui l'ont le mieux servie.

L'officier d'artillerie.

Celui qui devait devenir plus tard commandant en chef de l'armée suisse, est né le 28 octobre 1819, à Aarau, où son père avait un important commerce de fers. En 1839, il faisait son école d'aspirant d'artillerie et en sortait avec un brevet de sous-lieutenant. Il fit en cette qualité un stage dans l'armée wurtembergeoise, puis, rentré en Suisse, s'occupa, pendant un temps, de l'instruction des milices d'Argovie.

Le jeune sous-lieutenant eut un avancement fort rapide. Il était lieutenant en 1844, capitaine en 1846, major en 1850 — à trente-et-un ans —, lieutenant-colonel en 1855 et colonel en 1860. Nous verrons plus loin dans quelles circonstances l'Assemblée fédérale lui conféra le grade de général et plaça sous ses ordres les troupes levées pour la garde des frontières pendant la guerre franco-allemande de 1870.

Ce n'était pas là, du reste, son premier service actif. Il avait pris part à l'échauffourée de Vilmergen comme adjutant de la batterie Sauerlaender, et à la campagne du Sonderbund comme adjutant du colonel Couvreur. A la prise d'armes de 1856, il commandait la V^e brigade d'artillerie.

Le 23 juin 1860, quand le colonel Fischer de Reinach prit sa retraite, le colonel Hans Herzog fut nommé inspecteur de l'artil-

*) L'article que nous publions ici a paru dans la Gazette de Lausanne du 3 février 1894. Il nous a été signalé par le capitaine Hans Georg Wirz qui croit pouvoir l'attribuer au colonel Edouard Secrétan. En effet, n'oublions pas que le colonel Secrétan est l'auteur de l'ouvrage remarquable «L'Armée de l'Est», paru en 2^e édition, 1894, chez Attinger frères, Neuchâtel.

lerie, fonctions qui, à la réorganisation de 1874, sont devenues celles de chef d'arme. L'artillerie traversait alors une phase d'un haut intérêt. La guerre d'Italie de 1859, qui venait de prendre fin, avait montré la nécessité d'une réorganisation plus ou moins complète de l'armée. Le département militaire fédéral, que dirigeait alors feu M. Staempfli, cherchait à s'entourer d'hommes d'initiative et d'entrain, novateurs avec prudence. Il ne pouvait avoir la main plus heureuse qu'en choisissant le colonel Herzog. Nul n'aurait rempli les hautes fonctions qui lui étaient dévolues avec plus de conscience, d'intelligence et de zèle. Il introduisit aussitôt des réformes, non seulement au point de vue technique, mais au point de vue de l'organisation et de la discipline.

Il importe d'insister immédiatement sur ces deux derniers points: on ne dira jamais assez ce que l'artillerie suisse a dû au général Herzog à cet égard. C'est de son avènement que date la transformation, non pas tout de suite réalisée mais incessamment poursuivie, des méthodes d'enseignement, de la manière de traiter le soldat et de la conception du rôle de l'instructeur. Dans l'ancienne école, la grossièreté vis-à-vis de la troupe, la méconnaissance de la dignité de l'homme étaient trop souvent la règle. Un instructeur et, a plus forte raison, un sous-instructeur eût cru déroger en n'entremêlant pas l'explication la plus simple d'un nombre convenable d'injures et de jurons. C'était la mode. Le général Herzog, plus tard énergiquement soutenu par le colonel Bleuler, mit ordre à ce dévergondage. C'est un de ses titres, et non le moindre, à la reconnaissance de l'armée. Ce qui ne l'empêche pas de mettre de plus en plus l'accent sur la discipline — grossièreté n'est pas synonyme d'énergie — et de veiller à ce qu'elle fût strictement maintenue. Si l'artillerie a fait quelques progrès et a tenu un rang honorable dans l'armée suisse, elle le doit, pour une bonne partie, à l'impulsion qu'elle a reçue, à cet égard, de son vénéré chef.

Au point de vue technique, dire le rôle du général Herzog pendant sa carrière d'inspecteur et de chef d'arme serait écrire un chapitre entier de l'histoire de l'artillerie. Quatre transformations complètes du matériel des batteries de campagne ont été accomplies pendant cette période. Enfin, grâce aux efforts du colonel Herzog et de ses collaborateurs, l'artillerie suisse était dotée dès 1867, d'un canon d'acier, du calibre de 10 centimètres, à chargement par la culasse et à fermeture à coin. Ce fut le canon lourd de campagne, dont douze batteries sont restées armées jusqu'à l'adoption du calibre unique, en 1885, et qui, ce temps d'excellent service achevé, a été transformé en ce mortier de 12 centimètres dont la conception a été une véritable trouvaille et qui a fourni à très bon compte à notre artillerie de position un matériel unique en son genre et d'incalculable valeur. C'est à cette époque

que remonte aussi l'adoption, par notre armée, des premiers affûts en fer, remplaçant les lourds affûts en bois, jusqu'alors exclusivement en usage et avec lesquels l'artillerie prussienne elle-même a fait toute la campagne de 1870. Ce progrès marque une date dans l'histoire de matériel d'artillerie et c'est à la Suisse qu'en revient la mérite.

Dès les premières batailles de la guerre de 1870, l'artillerie prussienne ayant établi son écrasante supériorité, le général Herzog se convainquit de la nécessité de transformer au plus tôt tous les canons se chargeant encore par la bouche. Sur son initiative, le lieutenant-colonel Bleuler étudia deux modèles de canon, dont l'un, très remarquable, fut adopté par la commission d'artillerie. En 1872, la France, voulant aussi réformer son artillerie, demanda à acheter un de ces canons, qui avait été remarqués par quelques officiers français internés en Suisse. Le Conseil fédéral en donna deux à la France. Dans le fameux tir de Trouville, où ils furent essayés concouremment avec d'autres modèles, ils se comportèrent brillamment. Dès 1874, la Suisse possédait trente-six batteries de ce canon de 8,4 cm en bronze, qui avec son affût léger de tôle et son shrapnel perfectionné, constituait le matériel d'artillerie de campagne le plus parfait qui existait alors en Europe.

Nous n'insistons pas sur la dernière transformation de ce matériel: le remplacement du canon de bronze par un canon d'acier, et l'adoption d'un calibre unique pour l'artillerie de campagne. Nous n'indiquerons aussi qu'en passant le travail considérable provoqué par l'organisation et l'armement de l'artillerie de position. Ce que nous avons dit suffit pour montrer la place éminente qui revient au général Herzog dans la technique de son arme.

«C'était un travailleur infatigable, nous disait M. le colonel de Saussure, qui l'a vu de très près à l'œuvre et qui a été un de ses actifs collaborateurs. Aucun détail ne lui était étranger. Le harnachement, la construction des voitures de guerre l'intéressaient à l'égal de la stratégie; la question de la poudre le préoccupait souvent. Et il avait l'intuition des découvertes à faire, des progrès à accomplir. Dès 1873, il voulait arriver à la fusée à double effet et il poussait aux recherches dans cette voie. En 1865 déjà, il songeait non-seulement au fusil se chargeant par la culasse, mais au fusil à répétition, que la Suisse a été la première à introduire et qui est maintenant adopté partout. Il était au courant de tout, et, doué d'une excellente mémoire, il n'oubliait rien.»

* * *

Le rôle du général Herzog fut remarqué à l'étranger. Quelques années après la guerre de 1870, le général reçut une invi-

tation de l'empereur Guillaume I^{er} à assister à des manœuvres où il rencontra le tsar Alexandre. Les marques de la plus grande considération furent prodiguées à notre compatriote. Le prince de Bismarck le retint à dîner en tête à tête.

A Vienne aussi, où le général Herzog se rendit en 1873 pour visiter l'Exposition universelle, il reçut l'accueil le plus empressé. Tour à tour l'empereur, le ministre de la guerre et de nombreux officiers supérieurs lui témoignèrent par leurs égards en quelle haute estime il était tenu dans l'armée austro-hongroise.

Le général en chef.

Quand en juillet 1870 éclata, inopinément, la grande guerre franco-allemande et que la Suisse dut songer, pour la protection de sa frontière, à la mobilisation des contingents des cantons et à la désignation d'un général en chef de ses troupes, l'opinion publique, pour ainsi dire unanime, nomma le colonel Herzog.

Le 16 juillet, le Conseil fédéral présentait à l'Assemblée fédérale qui siégeait à Berne un arrêté proclamant la volonté de la Confédération suisse de défendre sa neutralité et l'intégrité de son territoire, chargeant le Conseil fédéral de communiquer cette déclaration aux belligérants et aux puissances signataires des traités de 1815, accordant enfin au Conseil fédéral des pleins-pouvoirs et des crédits illimités pour prendre toutes les mesures de défense qu'exigerait la situation.

Sans attendre une décision des Chambres et faisant usage de ses attributions constitutionnelles, le Conseil fédéral avait déjà ordonné la mobilisation de cinq divisions et la mise de piquet de toute l'élite. Ces mesures furent approuvées par les deux Conseils à l'unanimité des voix et, le mardi 19 juillet, on procéda à l'élection du général.

Par 144 voix sur 153 votants, le colonel Herzog fut nommé général en chef de l'armée fédérale. M. Welti, conseiller fédéral, chef du Département militaire, obtint 5 voix.

Le choix du chef d'état-major de l'armée appartenait aussi à l'Assemblée fédérale sous le régime de la constitution de 1848. L'Assemblée décida de rechercher préalablement l'avis du Conseil fédéral avant de procéder à une nomination et le Conseil fédéral, à son tour, consulta le général. On tomba d'accord pour proposer le colonel Paravicini, de Bâle, qui fut élu le lendemain par 136 voix sur 149 votants.

Le 21 juillet, en séance solennelle des deux Chambres, les deux officiers généraux prêtaient, entre les mains de M. Anderwert, président de l'Assemblée fédérale, le serment au drapeau. «Nos vœux vous accompagnent dans votre difficile mais glorieuse carrière, leur dit le président. Veuille le Dieu de nos pères qui

a protégé la Confédération suisse à travers les siècles vous conduire aussi dans sa toute puissance!»

Le lendemain, le général Herzog fixait son quartier à Olten et adressait à l'armée échelonnée sur la frontière de Neuchâtel à Bâle son premier ordre du jour : «Je suis convaincu de votre dévouement, disait-il à ses soldats; j'espère que le Dieu qui, dans les jours de détresse, a assisté nos pères, cette fois aussi nous couvrira de son égide. Rappelez-vous que sans discipline et sans une obéissance absolue, il n'y a pas d'armée possible.»

Le levée de l'élite de cinq divisions mobilisait 37,500 hommes, 3500 chevaux et 66 pièces de canon. La I^e division avait occupé Bâle, la II^e Delémont et Porrentruy; la VII^e avait son quartier général à Rheinfelden, la VI^e à Balsthal; la IX^e, qui occupait Brugg et Baden, avait détaché une brigade à Schaffhouse. Elles occupèrent ces contrées jusqu'au milieu d'août. Les I^e et II^e divisions, placées en première ligne, qui avaient fourni, sur la frontière, un service pénible, furent relevées alors par les VI^e et VII^e, puis licenciées.

Sur ces entrefaites, l'armée française battue à Weissenbourg, à Wœrth et à Spichern, avait évacué l'Alsace; une partie était en retraite sur Châlons; l'autre, vaincue le 18 août à Gravelotte, était acculée aux remparts de Metz. Le danger s'était éloigné de nos frontières. Dès le 20 août, le licenciement des troupes fut ordonné par le Conseil fédéral. Le 26, ce fut le tour du grand état-major. Le général Herzog rentra à Aarau, prêt à reprendre son commandement quand les circonstances l'exigeraient.

Mais dès la fin de l'an, les hostilités reprenaient dans l'Est de la France. Le général Bourbaki marchait avec 120,000 hommes au déblocage de Belfort assiégé. Le 9 janvier, il livrait bataille, à Villersexel, au XIV^e corps d'armée allemand, sous les ordres du général de Werder et les 15, 16 et 17 janvier, il tentait vainement de forcer à Montbéliard, à Héricourt et à Chagey le passage de la Lisaine. Le 18, il se mettait en retraite sur Besançon, pendant que le général de Manteuffel arrivait à marches forcées, avec deux corps d'armée, au secours de Werder, coupant les communications de l'armée française avec la vallée de la Saône et l'obligeant ou à combattre, ce dont elle n'était déjà plus capable, ou à demander un abri au territoire neutre de la Suisse.

Dès le 12 janvier, des combats locaux avaient été livrés à Croix, à Abévillers, à Hérimoncourt, à Selongey. Des uhlans en patrouille s'étaient butés à nos avant-postes et des détachements de francs-tireurs, battant l'estrade, avaient abordé nos grand'gardes. On entendait tonner le canon du siège de Belfort. Le 14 janvier, le Conseil fédéral avait envoyé dans le Porrentruy une deuxième brigade et quelque artillerie. Le 18, il avait avisé le général Herzog qu'il s'en rapportait à lui pour fixer le moment

où cet officier reprendrait le commandement des troupes. A lettre vue, le général répondait que le danger qui résultait pour la Suisse de la situation des armées sur le Doubs lui paraissait bien plus grave qu'en juillet et août, qu'il allait par conséquent retourner à son poste, mais que les effectifs mobilisés par le Conseil fédéral étaient absolument insuffisants. Il y eut à ce moment, dans les rapports entre le commandement de l'armée et l'autorité politique, une certaine tension dont on trouve la trace dans les documents officiels. Le général, sentant sa responsabilité, demandait qu'on lui fournit les moyens d'y faire face; le Conseil fédéral, seul compétent, aux termes de la loi, pour ordonner les levées de troupes, désireux de ménager les deniers publics, n'accordait qu'à contre-cœur ce qu'on lui demandait.

Le 29 janvier, le général ne disposait que d'une fraction de son état-major, de 21,000 hommes, de 2000 chevaux et de 6 batteries qu'il se hâta de concentrer sur les points les plus menacés de la frontière du Jura, lorsque les renseignements recueillis sur territoire ennemi lui eurent appris que l'armée française, reculant de Besançon sur Pontarlier, était entournée de tous côtés par l'ennemi et acculée à la frontière.

On sait comment a fini cette douloureuse retraite. Le 31 janvier, dans la soirée, après les derniers combats de Chaffois, de Sombacourt et de Foncine, un officier d'état-major français, M. le lieutenant-colonel Chevals, se présentait aux Verrières demandant à être conduit au commandant en chef. Le général Herzog arrivait aux Verrières à minuit et bientôt après ses adjutants et l'officier français écrivaient, sous sa dictée, la convention du 1^{er} février, autorisant l'armée de l'Est à entrer en Suisse après avoir déposé ses armes, ses équipements et ses munitions. Le lieutenant-colonel Siber, premier adjutant du général Herzog, accompagna aux Verrières françaises le lieutenant-colonel Chevals portant la convention au général Clinchant pour qu'il y apposât sa signature*).

Le passage de la frontière commença aussitôt après. Pendant les quarante-huit heures qui suivirent, par les Verrières, par Ste-Croix et par Vallorbe, 88,000 hommes, 12,000 chevaux, 300 pièces de canon et 850 voitures de guerre pénétrèrent en Suisse.

Ce fut la fin de cette longue guerre. Le 16 février, sitôt après le licenciement des troupes, le général Herzog se démettait de son commandement. Il l'avait exercé avec une grande fermeté, avec une conscience entière de sa haute mission, avec un dévouement à toute épreuve. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre alors savent quelle énergie, quelle sollicitude de tous les instants, quelle abnégation et quelle patience aussi il montra dans cette crise solen-

*) Le général Clinchant avait, dès le 26 janvier, remplacé dans le commandement de l'armée le général Bourbaki qui, écrasé par l'infortune, avait tenté de se suicider à Besançon.

nelle, à travers mille obstacles et difficultés dont aujourd'hui on a quelque peine à se rendre compte. Les mobilisations de 1870 et de 1871 avaient mis au grand jour toutes les déficiences de notre état militaire, tel qu'il avait été créé par la loi organique de 1850. Le général Herzog s'en ouvrit avec la plus entière franchise dans les rapports officiels qu'il adressa à l'Assemblée fédérale pour lui rendre compte de l'exercice de son commandement. Sans ménagements ni faiblesse, se pénétrant de son seul devoir, il dénonça dans les termes les plus nets les vices fondamentaux de l'armée d'alors, montrant dans le détail ce qui lui manquait en instruction, en matériel et en discipline pour que le pays pût vraiment compter sur elle au jour de danger. Ce fut un des grands mérites du général d'avoir ainsi attiré l'attention du pays et de ses autorités sur les malheurs qui eussent pu fondre sur la Suisse si ce qu'on appelait déjà l'armée fédérale, mais ce qui n'était encore que la juxtaposition de contingents cantonaux sans homogénéité et sans force, avait été appelée à combattre. Les deux rapports du général Herzog du 22 novembre 1870 et du 19 juin 1871 resteront des documents importants dans notre histoire militaire. Ils servirent de point de départ et de base à la réorganisation de 1874, et furent un des facteurs déterminants du mouvement politique révisionniste.

En relisant ces rapports, on y retrouve l'indication de la plupart des réformes qui depuis lors ont été réalisées. Ainsi, dès 1870, le général Herzog réclamait, comme une impérieuse nécessité, des cours de répétition annuels pour l'élite de toutes les armes et des cours bisannuels pour toutes les troupes de la landwehr. «Si on ne peut ou ne veut pas faire ces sacrifices, il deviendra de plus en plus impossible, malgré tout notre patriotisme, de concourir avec les armées permanentes ... Rien n'est plus dangereux en pareille matière que de se bercer d'illusions ... Notre peuple fait du reste avec joie les sacrifices qu'on lui demande lorsqu'on lui a démontré qu'ils sont indispensables.»

Deux jubilés.

A deux reprises, l'artillerie suisse a eu l'occasion de donner au général Herzog des témoignages solennels du profond respect, de l'affection, de la vénération qu'elle lui avait voués.

Le 23 juin 1885, c'était le jubilé de ses vingt-cinq ans de service comme chef d'arme. Une cinquantaine d'officiers de tous grades, des sous-officiers et des détachements de recrues des écoles de Bière, de Thoun et de Frauenfeld se réunissaient à d'Aarau et se rendaient en cortège au domicile du général. Avec cette simplicité cordiale qui le distinguait, le général reçut la petite troupe sous les grands arbres de son jardin. Là, le colonel Bluntschli, ayant à ses côtés le colonel de Greyerz, et le colonel

Bleuler, présenta au chef d'arme les vœux de l'artillerie tout entière, rappelant ce qu'il avait fait pour elle et ce qu'elle lui devait. Le général répondit en reportant sur ses collaborateurs et principalement sur le colonel Bleuler le mérite des progrès qui avaient pu être accomplis pendant le quart de siècle écoulé.

Le 6 juillet 1889, c'était le jubilé cinquantenaire de l'entrée au service du général. La cérémonie avait lieu, cette fois, dans la salle du Grand Conseil, à Aarau. Deux cents officiers d'artillerie environ étaient présents. M. le colonel Bluntschli avait pris la parole pour dire ce que l'artillerie et l'armée suisses devaient au chef aimé et vénéré. Il avait donné lecture d'une lettre du Conseil fédéral exprimant au général Herzog sa reconnaissance pour les grands services rendus par lui à l'armée, soit en temps de paix, soit dans des circonstances critiques. Puis il avait remis au jubilaire l'acte constitutif de la Fondation Herzog, due aux souscriptions volontaires des officiers d'artillerie et destinée à perpétuer le nom de leur chef d'arme.

M. le général Herzog répondit avec émotion. Il se dit profondément touché de la fête préparée par ses camarades et reconnaissant de l'œuvre à laquelle on attachait son nom. Mais dans cette occasion encore, il ne voulait pas être loué seul; il tenait à associer à l'honneur qui lui était fait ceux qui avaient été ses soutiens et ses collaborateurs dévoués, et à rendre hommage aussi à ceux qui l'avaient précédé dans la carrière. Il terminait en espérant que le même esprit règnerait toujours dans l'artillerie suisse et qu'au moment du danger officiers et soldats sauraient, s'il le fallait, mourir à côté de leurs canons.

* * *

Respect et honneur au souvenir du général Herzog! Après avoir commandé en chef l'armée fédérale, il a repris simplement et modestement ses fonctions de chef d'artillerie. C'est par le sérieux qu'il apportait à toutes choses, par la puissance de l'exemple, par la fidélité à la loi, par l'observation stricte de tous ses devoirs, petits et grands, que le général Herzog a conquis le respect, l'amour non pas seulement de l'artillerie et de toute l'armée, mais de tout le peuple suisse. Car il avait dans tout le pays cette haute et grande popularité qui est faite de confiance et d'abandon et qui ne va qu'aux nobles cœurs.

Puisse le peuple suisse garder longtemps le souvenir de son général, conserver avec un soin jaloux les enseignements qu'il laisse et suivre les conseils qu'il a donnés! Puisse-t-il avoir toujours, pour les placer aux postes de l'honneur et du devoir, d'aussi nobles caractères et d'aussi braves cœurs!
